

Jean Merrien

DICTIONNAIRE
DE LA MER

Savoir-faire – traditions
vocabulaire – techniques

Illustrations de Bernard Duval

Nouvelle édition présentée par Dominique Le Brun

omnibus

A ceux qui connaissent déjà le *Dictionnaire de la mer* – et s'ils ne le possèdent pas, l'ont peut-être cherché longtemps chez les bouquinistes avant de le trouver dans cette nouvelle édition – nul n'est besoin de présenter Jean Merrien. Sur les rayons de leur bibliothèque maritime, ce dictionnaire voisine déjà sans doute ou voisinera avec *Les Navigateurs solitaires*, *La Grande Histoire des Bateaux* et *Les Mémoires d'un yacht*, eux aussi signés Jean Merrien, et grands classiques de la littérature plaisancière.

Mais si vous découvrez en même temps le *Dictionnaire de la mer* et son auteur, apprenez tout de suite que Jean Merrien est l'écrivain français qui a le plus publié sur les choses de la mer et que son dictionnaire a servi de référence aux traducteurs des grands noms de la littérature maritime.

A l'époque où cet ouvrage se trouvait encore en librairie, il constituait le premier achat du nouveau venu à la navigation de plaisance, en concurrence avec le mythique *Cours de navigation des Glénans*. L'archipel de Glénan abritait la seule école de voile de France. Plus tard seulement, les petits ports bretons ont presque tous créé leurs propres cercles nautiques. Jusqu'alors, on s'initiait à la voile sur un « yacht d'amis », ou bien en embarquant avec des pêcheurs. Ou encore tout seul : on ne soupçonne pas le nombre de navigateurs qui ont tiré leurs premiers bords un œil sur les voiles et l'autre sur un livre.

Ainsi Merrien reste-t-il pour toute une génération de navigateurs un chantre de la plaisance, un historiographe de la grande aventure maritime, un maître à penser pour tous ceux qui entraient en plaisance à une époque où les moyens d'apprendre se montraient plus que limités. Pendant des années, chaque fois qu'une discussion entre passionnés de mer butait sur un désaccord concernant une question d'ordre technique, quelqu'un finissait forcément par suggérer : « Voyons ce qu'en dit le Merrien ? ». Le Merrien, une référence comme le dictionnaire de monsieur Littré ! Combien de fois, sur la table d'un dîner, a-t-on repoussé assiettes et verres pour ouvrir le vénérable manuel à couverture toilée bleu sombre et y chercher (quitte à laisser retomber le soufflé !) une vérité définitive sur les avantages comparés des gréements de cotre à tape-cul, de yawl, de ketch et de dundee ou sur la sécurité absolue que le voilier à double quille (p. 337) apporte à l'échouage. Echouage dont on découvrait au passage qu'il ne fallait pas le confondre avec l'échouement (p. 338).

Autant dire que le jour où le *Dictionnaire de la mer* s'est trouvé épuisé, y compris dans les meilleures librairies maritimes, les heureux déten-

teurs de cet ouvrage se sont mis à veiller jalousement sur leur bien. Ce n'est pas un hasard si on n'en trouve pour ainsi dire jamais chez les bouquinistes ; et quand cela arrive, vous pouvez être certain que sur la page de garde figure le nom du dernier propriétaire. Prêter son Merrien ? C'est aussi imprudent que de traverser le rail des cargos dans la Manche à bord d'un voilier sous pilote automatique et sans homme de veille...

Un ouvrage irremplaçable

Car enfin, où peut-on trouver dans le même ouvrage, et de surcroît au format raisonnable : l'ordre exact dans lequel on envoie les 39 pavillons qui composent le grand pavois ? la liste des grades de la marine nationale ? la signification des marques de jaune inscrites sur la coque d'un cargo ? C'est en cela que le Merrien reste un document irremplaçable ; même si, rédigé entre 1944 et 1958, cet ouvrage s'est vite trouvé périmé sur certains points au moment où la navigation de plaisance s'ouvrait au grand public ; et obsolète à l'époque où le plastique devenait roi, imposant une nouvelle conception de la plaisance. De plus, à partir des années 1970, ses croquis vieillots en noir et blanc résistèrent mal à l'apparition des beaux livres en quadrichromie.

Cinquante ans après, le *Dictionnaire de la mer* apparaît d'autant plus irremplaçable qu'au-delà de la richesse des informations fournies, son mode d'écriture compose toute une ambiance et souligne un document de premier ordre sur l'époque où la navigation de plaisance relevait beaucoup plus de l'aventure que du simple loisir familial ou sportif. C'était le temps où on estimait, par exemple, que doter un voilier d'un moteur auxiliaire était certes une excellente précaution, mais qu'il ne fallait surtout pas compter sur ce dernier en cas d'urgence ! Dieu merci, les mécaniques d'aujourd'hui se montrent plus fiables.

Jean Merrien est ainsi devenu le maître à penser de toute une génération de plaisanciers. Un maître dont on redécouvre aujourd'hui les curieuses marottes (mais pas au sens nautique du terme, voir p. 567). Car c'était un homme de conviction, un personnage entier qu'on pourrait même gentiment qualifier de maniaque du langage maritime. Pour lui, un certain nombre de mots se trouvaient dotés d'une signification marine très éloignée de leur acception terrienne. Ainsi, pour ne prendre que la lettre D : danger, déborder, décoincer, défier... Allez voir ces termes : auriez-vous soupçonné leur sens maritime exact ? Quoi qu'il en soit, en employant les expressions les plus précises du langage maritime selon Merrien, on courait le risque de provoquer la stupéfaction chez le « terrien » qui vous écoutait. Toutefois, en hommage à cet

homme si soucieux du bien-parler marin, cette édition du *Dictionnaire de la mer* a conservé l'orthographe qu'il préconisait pour le mot d'origine anglo-saxonne yacht : yack !

Quand on relit aujourd'hui les guides de croisière et les véritables encyclopédies du littoral que Merrien publia, les paysages de pays oubliés remontent à la mémoire, pour peu qu'on ait connu pour de vrai les *Petits ports de Bretagne-Sud*. A l'époque, qui aurait envisagé que leurs bassins se transformeraient en parkings pour bateaux construits en grande série, et que sur leurs quais, filets et casiers céderaient la place aux voitures en stationnement ? Il ne fait aucun doute que le *Dictionnaire de la mer* nous replonge dans une autre époque. Il est d'ailleurs révélateur que ce dictionnaire ignore complètement la notion de port de plaisance. Dès lors, la réédition de cet ouvrage technique se justifiait-elle vraiment ? Oui, tout à fait, parce qu'il se trouve qu'aujourd'hui, la navigation de plaisance évoquée par Jean Merrien revient à la mode.

Le phénomène est né à la pointe de Bretagne, à Douarnenez dont le port recèle un musée à flot et dont l'ancien Abri du marin accueille la rédaction de la revue d'ethnologie maritime *Le Chasse-Marée*. C'est entre la baie de Douarnenez et la rade de Brest que se sont déroulés les premiers grands rassemblements de vieux gréements, ainsi que les concours pour la restauration ou la reconstitution de bateaux anciens. C'est dans ces eaux qu'on a découvert le plaisir que procurait la belle manœuvre sur un bateau unique construit en bois, qu'il s'agisse d'un ancien voilier de travail ou d'un « yack » d'origine. Ainsi s'est développé le concept de « belle plaisance », à qui l'on doit de retrouver sur nos plans d'eau les silhouettes désuètes et les bois vernis des Requins, des Bélougas, des Cormorans, des Monotypes d'Arcachon, des Corsaires... Il se trouve que pour tous ceux qui arment ces voiliers d'hier, l'ouvrage de référence le mieux adapté n'est autre que le bon vieux *Dictionnaire de la mer*, leur contemporain. Ce dernier s'avère aussi l'ouvrage le plus en phase pour répondre aux interrogations de tous ceux qui assistent en spectateurs à un rassemblement de bateaux anciens.

Par ailleurs, au moment où les grands auteurs maritimes classiques comme Joseph Conrad, Roger Verceel, Edouard Peisson... rencontrent un nouveau lectorat de passionnés, il manquait jusqu'à présent un dictionnaire compact évoquant autant le vocabulaire de la voile que celui de la marine marchande, de la Royale, du droit maritime, de la pêche... Et de même pour les nouveaux venus à la plaisance qui découvrent les récits des marins mythiques : Le Toumelin, Bardiaux, Gerbault, Moitessier... Si on veut mesurer à quel point la navigation était diffé-

a

A Lettre.

En morse et en scott : - —
Pavillon en forme de guidon (à deux pointes) blanc et bleu. Envoyé seul, signifie : j'effectue des essais de vitesse.

ABABOUINER v. a. / de *babouin*, singe lippu, parce que les hommes font le « singe » dans la mâture.

Mot désuet, absolument inusité, pour *encalminer*.

ABANDON n. m. / vx. fr. à *bandon*, à merci.

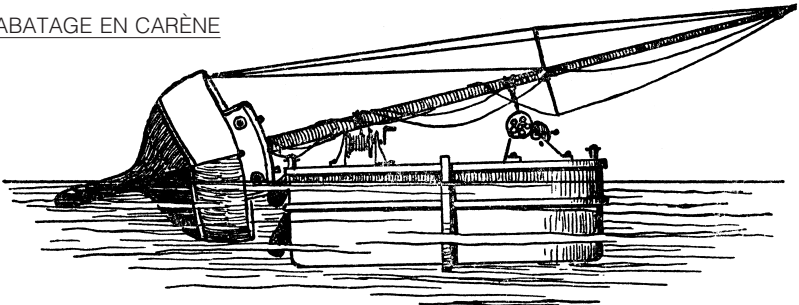
Dr. mar. Renoncement au droit de propriété d'un navire et de sa

cargaison au profit des chargeurs ou de créanciers. Ne pas confondre avec *délaissement*. Également, fait de laisser un navire en mer, non mouillé, sans équipage ; v. *dérélict*.

ABATAGE n. m.

1. *Abatage en carène*, procédé pour caréner un bateau sans l'échouer ; d'un ponton, on hale sur les mâts (bien haubannés) avec des palans, pour le faire *gîter* (coucher) jusqu'à *éventer la quille* (l'amener en surface) ; ce procédé, qui fatigue gréement et coque,

ABATAGE EN CARÈNE



n'est guère utilisé dans les mers à marées, où il est beaucoup plus simple d'échouer, ni même en Méditerranée, auj. équipée de *slips*, à moins qu'il ne soit nécessaire d'obtenir une horizontalité de la quille, et, relativement, des flancs, qui permette, par exemple, de couler du brai. V. *apiquage*.

2. Outil ; masse pour river.

ABATÉE n. f.

Mouvement d'*abattre* (sens 2.).

ABATTRE

1. v. a. / lat. *battuere*, mot gaulois, frapper, d'où *abattre*.

Abattre en carène (un bateau), v. *abatage*.

2. v. n. / de bas.

Abattre, faire une abatée: se dit d'un voilier dont le cap s'éloigne de la direction d'où vient le vent.

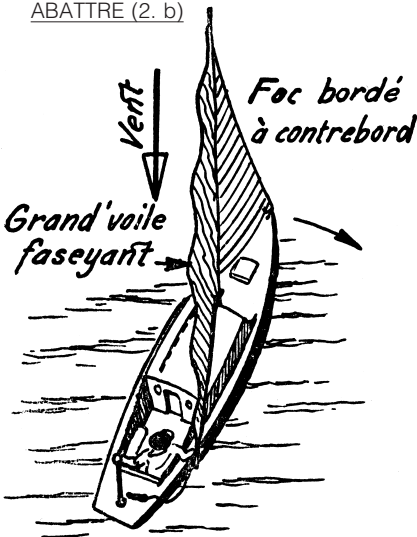
/ a - soit, en route, involontairement (contr. *aulofée*, les deux successivement, *embardée*): *une lame nous a fait abattre de deux quarts; la rafale nous a fait faire une abatée dangereuse.* / b - soit en quittant une position immobile, mouillage ou cape; l'*abatée*, qui se produit en *culant*, est alors nécessaire pour prendre le vent: on porte le foc au vent et on met la barre dessous pour *favoriser l'abatée, faire abattre; abattre du mauvais bord; l'ancre dérapée, le bateau abat sur tribord ou bâbord.* On dit aussi *tomber*.

En route et volontairement, ou du moins sous l'action de la barre, ce mouvement n'est pas une *abatée*, mais une *arrivée* (*arriver* ou *laisser porter*). Pour un bâtiment à hélice, l'*abatée* est le mouvement par lequel le cap du bateau s'écarte de la direction de son erre du moment, par pivotement sur lui-même (accompagné ou non de *déravage*); l'*abatée*, nécessaire pour beaucoup de manœuvres, s'obtient en battant arrière; les effets sont complexes, selon le nombre d'hélices, leur effet giratoire, le tirant d'eau, l'assiette, le tonnage, le voisinage d'un quai ou de petits fonds (*sentir le fond*); en outre, bien entendu, les bâtiments à hélices abattent aussi sous l'effet du vent, de la mer, des remous de courants.

3. v. n.

Abattre sur (une manœuvre): haler dessus de tout son poids en se jetant en arrière pour l'*éтары*; s'emploie abs.: *abats! à bloc!* (on

ABATTRE (2. b)



dit aussi : *tomber à cul sur*).
V. *double, étarquer*.

ABÎME n. m. / gr. *abussos*, sans fond, par le latin.

Fond de plusieurs milliers de mètres ; v. *abysses*.

ABORD (EN) adv. / *de bord*, côté.

Sur le côté du bateau. Donc, le long du bordé ou du pavois, en principe intérieurement, sur ou sous le pont : *ramasser la drôme* (les *espars*, etc.) *en abord dans les porte-espars*; *s'asseoir sur le pont en abord*; *ma pipe est tombée en abord derrière le vaigrage*; *mon bonnet est sur la couchette, en abord*. Peut se dire aussi pour l'extérieur : *une bouée de casier en abord*, mais on préférera : *le long du bord*.

ABORDABLE adj.

Où l'on peut aborder : *un point de la côte abordable*.

ABORDAGE n. m.

1. Collision en mer : *le voilier bâbord amures est responsable de l'abordage, qu'il soit abordeur ou abordé*. Règlement pour prévenir les abordages, v. *règle*. *Evoluer, manœuvrer pour parer un abordage*. Dr. mar. : le capitaine du bâtiment abordeur doit, non seulement sauver les naufragés, mais assister le bâtiment lui-même, sauf danger pour son propre navire, son équipage, ses passagers ; *ceci sous peine de prison* (applicable aux yacks).

2. Façon d'attaquer : à l'*abordage* !

ABORDER / *de bord* / v. a.

1. Heurter un autre bateau, une bouée : *nous l'avons abordé par l'avant* (le sien), *par le travers*; *nous l'avons abordé de l'avant* (du nôtre) (rem. l'usage de *par* et de *de*) ; *un yack en régata doit virer les bouées sans les aborder*.

2. Attaquer à l'*abordage*.

3. Arriver à : *aborder la terre* (*at-terrir*) ; *aborder la ligne de sonde des 50 m*. S'attaquer à un passage difficile : *nous avons abordé le Raz à mi-marée*.

v. n.

Aborder à, *accoster* : *abordez au quai* (et non pas « le quai » ce qui signifierait, à la rigueur, « rentrer dedans », le heurter) ; *la chaloupe aborde à son bord* (ne s'emploie pas activement dans ce sens ; il en est à l'inverse d'*accoster*).

ABORDEUR n. m.

Navire qui *aborde* (sens 1.).

ABORDS n. m. pl. / *de bords*.

Approches maritimes : *les abords des Glénan ne sont pas sains, les abords de Groix sont francs*. On dit aussi *parages*.

ABOUT n. m. / *de bout*.

Constr. Extrémité d'une pièce de bois : *fretter l'about d'un boute-hors*; *entailler un barrot en about*; *décroiser les abouts des bordages, les coutures d'about* (qu'on appelle parfois, abs., *abouts* : *calfater les abouts*). *Les abouts sont écarvés à écart franc* (v. *écart*).

Image de couverture : *Footers Lucinda and Camellia,*
1902 Harwich Regatta, par Martyn Mackrill.
© Martyn Mackrill/Bridgeman

© Omnibus, 2001, 2014
ISBN : 978-2-258-11327-5 N° Editeur : 822
Dépôt légal : août 2001.

Omnibus | un département **place des éditeurs**

place
des
éditeurs

omnibus

Livres d'hier, lectures d'aujourd'hui

**Vous avez aimé ce livre ?
Venez en parler sur la page Facebook
ou sur le fil Twitter
des éditions Omnibus**

**Retrouvez notre catalogue sur
www.omnibus.tm.fr
et abonnez-vous à la newsletter
dans la rubrique Lettre d'information**

*Littérature française et étrangère,
Polar, S-F, Mer et Aventure,
Dossiers historiques, Anthologies thématiques,
Dictionnaires et Albums de poésies*